tiellement des êtres humains, eux aussi ont des Droits (ce sont d'ailleurs les mêmes que les nôtres). Que faiton pour la protection de l'humanité des riches ?

De tels faits ne mettent pas seulement en cause la santé mentale des individus, mais la légitimité même du système. Au lieu de ce primitif libéralisme maté-riel, qui ne semble avoir pour objectif que de se pavaner au volant d'une mercédès roulant sur un échangeur autoroutier, est-il impossible d'imaginer le seul libéralisme acceptable, le libéralisme de l'esprit ?

Il me semble que si nous voulons aborder sérieusement les droits économiques et sociaux, nous ne pouvons pas ignorer cet aspect du problème. Il est important de connaître la part d'humiliation dans les rapports de travail, de chômage, d'assistance... Cela mériterait une enquête.

Si notre volonté de faire respecter les droits économiques et sociaux ne signifiait pas aussi notre volonté de voir disparaître ces vexations qui font que vivre devient une corvée, nous passerions à côté de notre ouvrage.

Comme la vie serait différente si on n'était pas toujours à nous espionner aux toilettes, toujours derrière notre dos à nous houspiller, toujours à vérifier notre carton de pointage...

Yves Le Manach

Harcelées par le Fühler

LE POINT LIMITE DE LA RATIONALITÉ ÉCONOMIQUE

Compte-rendu d'une émission de Christophe Dechavanne

Deuxième partie

ARTICHAUTS DE BRUXELLES, vol.11
Série l'Atelier emploi
Bruxelles, juin 1997

POUR UN LIBERALISME A VISAGE HUMAIN

Au-delà des témoignages, ce que j'ai trouvé de remarquable, dans cette émission, c'est d'entendre Sulitzer révéler que l'idéologie nationale ne recouvre pas tant une réalité d'ordre ethnique ou culturelle... qu'économique : cadres harceleurs ou femmes harcelées, nous sommes tous les mêmes, nous constituons un seul monde, le monde de l'entreprise. C'est la réponse de la femme-cadre à Sulitzer : un cri du cœur peu différent de celui que je croyais avoir entendu quand la Ligue a lancé l'idée des « Rencontres ». C'est aussi, bien sûr, d'entendre ce délégué dénoncer l'insoutenable scandale : « il n'y a pas de véritable liberté d'expression dans l'entreprise. »

Mais ce qui m'a paru le plus important, c'est la constatation répétée des spécialistes du travail dénonçant les brimades comme nombreuses, constituant même un phénomène courant.

Si nous ne pouvions invoquer que les aspects rationnels de la société nous serions impuissants à dénoncer la médiocrité de notre vie. Il se trouve que nous pouvons aussi invoquer les aspects irrationnels.

Aucune rationalité économique : le progrès technologique, le coût du travail, la compétitivité de l'en-

Celle qui n'avait pas encore été renvoyée était complètement traumatisée. Elle a fini par lâcher le morceau à la femme cadre qui est intervenue auprès de la direction, sans résultat, et qui a fini par comprendre qu'il y avait des problèmes internes très importants dans cette société. Des cadres savaient des choses qui leur donnaient barre sur leurs supérieurs, si bien qu'aucune politique du personnel n'était possible. C'est ainsi qu'elle s'aperçut que le harcèlement sexuel gangrenait plusieurs services de l'entreprise. Finalement, elle a été licenciée. Si elle a pu négocier son licenciement, elle n'en est pas moins au chômage.

La femme témoin a dit : « Quand on pose ce genre de problèmes, on devient facilement révolutionnaire! »

Sulitzer a dit : « Il ne faudrait pas opposer deux mondes. » Sulitzer sous-entendait qu'il ne fallait pas opposer le monde du patronat et le monde des salariés.

La femme témoin a dit : « Quel est ce monde où on licencie la personne qui défend les intérêts de l'entreprise ? »

(Ceci est la version légèrement modifiée d'un texte publié dans Alternative Libertaire *n'183, en avril 1996.)*

Quelqu'un a dit : « Les délégués syndicaux sont souvent les premières victimes des discriminations. »

Une spécialiste du droit du travail a dit : « Les cas de brimades dans les entreprises sont nombreux ».

Le délégué de la charcuterie a dit : « Il n'y a pas de liberté d'expression dans les entreprises! »

Il se référait au fait que personne, parmi les 1100 employés de sa firme, n'avait accepté de venir témoigner par peur des sanctions et de la perte de l'emploi.

Sulitzer a dit : « Il ne faut pas exagérer. »

Harcèlement sexuel

La fin de l'émission a été consacrée au problème spécifique et insupportable du harcèlement sexuel dans les entreprises. Une femme a fait part d'une expérience qu'elle avait vécue dans une entreprise bancaire internationale. Ayant été engagée comme cadre en communication, à l'âge de 50 ans, elle s'est rapidement aperçue qu'il y avait un malaise dans son service, qui comprenait, à part elle, un cadre masculin responsable, quatre jeunes femmes employées et deux jeunes femmes stagiaires. En fait l'homme tourmentait les stagiaires (les autres aussi certainement) jusqu'à ce qu'il obtienne satisfaction puis, quand il était lassé des plaisirs, il les mettait à la porte.

treprise, la rentabilité des capitaux... ne peut justifier que l'on oblige les salariés à chier au coup de sifflet, que l'on écoute les conversations téléphoniques, que l'on espionne le cycle hormonal des femmes, que l'on profite de son statut pour sauter les secrétaires... Ou alors il faut dire que l'univers concentrationnaire est rationnel.

Au-delà des droits économiques et sociaux, qui relèvent d'un respect formel de la législation, c'est dans cette promiscuité malsaine que se révèle la nature des rapports de production et la véritable douleur du travail. Si les exemples qui sont donnés dans l'émis-sion de télévision peuvent paraître paroxystiques (j'en connais et on m'en a rapporté de pires), le rapport de subordination, même dans des conditions dites acceptables, sous-entend toujours une certaine dose de malaise et de culpabilité pour le salarié.

Toute proportion gardée, cette question des brimades dans l'entreprise, me fait penser au drame des enfants maltraités. Là aussi ce sont les victimes qui sont culpabilisées et abandonnées au silence. Dans les deux cas se révèlent la pesanteur et la complaisance de l'environnement social.

De tels actes d'humiliation ne relèvent pas seulement d'individus névrosés — il serait alors facile de

L'employée du supermarché a répondu : « Certains jours je ne suis pas heureuse dans mon travail. »

Le délégué de l'entreprise de charcuterie a signalé qu'un ouvrier avait été insulté par un membre de la maîtrise. Devant tous les collègues du travailleur le chef a dit : « Tu es un fainéant! »

Au bout de plusieurs jours le travailleur a fait une crise de nerf. Sous l'emprise de la colère, plantant son couteau dans l'étal, il s'est coupé les tendons de trois doigts d'une main. Le chef n'a pas été inquiété.

Le délégué a dit : « Si c'était un ouvrier qui avait insulté le chef, il aurait été licencié. »

Sulitzer a dit : « Les syndicats sont trop occupés à faire de la politique, ils feraient mieux de s'occuper des problèmes des ouvriers. »

Le délégué a dit : « Si les syndicats n'étaient pas là les abus du patronat seraient encore plus graves! »

L'employée du supermarché a fait remarquer que lorsqu'elle ou ses collègues contactaient les délégués syndicaux, elles étaient suivies par un membre de la direction. Ensuite elles étaient convoquées et questionnées jusqu'à ce qu'elles disent pourquoi elles avaient contacté le syndicat.

Dechavanne a dit « C'est un peu le goulag chez vous! »

les isoler — ils sont générés par le système, ils sont nécessaires à sa domination. L'adaptation de l'individu au monde de l'économie implique que l'on combatte notre vitalité humaine pour nous transformer en automates. Toute atteinte à la qualité humaine exprime obligatoirement un certain degré de perversion, dans un goulag ou dans une entreprise.

Une chose m'obsède. Depuis Marx on nous parle de l'aliénation du travailleur, de sa déshumanisation. Mais on ne nous parle jamais de l'aliénation ou de la réification des banquiers, des patrons, des intellectuels... On fait comme si la condition bourgeoise était la dimension saine de l'humanité. Pourtant un homme ne peut pas contraindre un autre homme à une existence aliénée sans être lui-même aliéné. C'est bien l'existence du bourreau (et de son chef) qui pose problème, pas celle de la victime!

Je ne peux pas admettre que la subordination, l'exploitation, l'aliénation... relèvent de phénomènes rationnels, j'y vois des phénomènes irrationnels comme des névroses, comme le fascisme. Ces manifestations n'entraînent-elles pas aussi pour les riches une forme de réification qui se traduirait par un endurcissement du caractère, une incapacité à la compassion, des désirs infantiles ? Pourtant les riches aussi sont poten-